

GROUPE	1	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

ANTLER® 360 Unpacked
HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
COMMERCIALE (AGRICOLE)

HERBICIDE DE POSTLEVÉE UTILISÉ POUR SUPPRIMER LES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, LES HARICOTS COMMUNS SECS (espèce *Phaseolus vulgaris* seulement), LES BLEUETS EN CORYMBE, LE CANOLA, LES POIS CHICHES DESI ET KABULI, LA CORIANDRE, LE FENUGREC, LE LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique), LES POIS DE GRANDE CULTURE, LES LENTILLES, LA MOUTARDE BRUNE (types condimentaire et à graine oléagineuse), LA MOUTARDE JAUNE, LES OIGNONS SECS, LES POMMES DE TERRE, LE SOJA, LES ÉPINARDS ET LES TOURNESOLS.

PRINCIPE ACTIF :

Cléthodime 360 g/L

Avertissement, contient l'allergène soja.

N° D'HOMOLOGATION : 33866 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION : IRRITANT OCULAIRE
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 250 mL à 1 000 L

Winfield United Canada
101-302 Wellman Lane
Saskatoon, SK S7T 0J1
1-888-975-4769

**EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE : DÉVERSEMENT, FRUITE, INCENDIE,
EXPOSITION OU ACCIDENT COMPOSER LE CHEMTREC 1-800-424-9300.**

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. NE PAS inhaler les émanations, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

VÊTEMENTS PROTECTEURS

Lors de la manipulation, du mélange et du chargement du concentré ou lors du nettoyage et de la réparation de l'équipement, porter des lunettes protectrices ou un masque protecteur, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, un pantalon et un vêtement à manches longues. Durant l'application, porter un vêtement à manches longues et un pantalon. Pour l'équipement manuel et les pulvérisateurs à réservoir dorsal, porter également des gants résistant aux produits chimiques durant l'application. Durant la pulvérisation ou l'application, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes de caoutchouc et des gants résistant aux produits chimiques.

Après n'importe quelle opération, bien laver les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous ou après l'utilisation. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive domestique avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs pour les insectes utiles vivant dans les habitats à proximité des sites traités, comme les haies ou les boisés.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compact ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit renferme des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

ÉLIMINATION

Élimination des contenants recyclables : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GROUPE 1 HERBICIDE

ANTLER® 360 Unpacked
HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
COMMERCIALE (AGRICOLE)

HERBICIDE DE POSTLEVÉE UTILISÉ POUR SUPPRIMER LES GRAMINÉES DANS LES SEMIS DE LUZERNE, LES HARICOTS COMMUNS SECS (espèce *Phaseolus vulgaris* seulement), LES BLEUETS EN CORYMBE, LE CANOLA, LES POIS CHICHES DESI ET KABULI, LA CORIANDRE, LE FENUGREC, LE LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique), LES POIS DE GRANDE CULTURE, LES LENTILLES, LA MOUTARDE BRUNE (types condimentaire et à graine oléagineuse), LA MOUTARDE JAUNE, LES OIGNONS SECS, LES POMMES DE TERRE, LE SOJA, LES ÉPINARDS ET LES TOURNESOLS.

PRINCIPE ACTIF:

Cléthodime 360 g/L

Avertissement, contient l'allergène soja.

N° D'HOMOLOGATION : 33866 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION : IRRITANT OCULAIRE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 250 mL à 1 000 L

**Winfield United Canada
101-302 Wellman Lane
Saskatoon, SK S7T 0J1
1-888-975-4769**

**EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE : DÉVERSEMENT, FRUITE, INCENDIE,
EXPOSITION OU ACCIDENT COMPOSER LE CHEMTREC 1-800-424-9300.**

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. NE PAS inhaler les émanations, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

VÊTEMENTS PROTECTEURS

Lors de la manipulation, du mélange et du chargement du concentré ou lors du nettoyage et de la réparation de l'équipement, porter des lunettes protectrices ou un masque protecteur, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, un pantalon et un vêtement à manches longues. Durant l'application, porter un vêtement à manches longues et un pantalon. Pour l'équipement manuel et les pulvérisateurs à réservoir dorsal, porter également des gants résistant aux produits chimiques durant l'application. Durant la pulvérisation ou l'application, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des bottes de caoutchouc et des gants résistant aux produits chimiques.

Après n'importe quelle opération, bien laver les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous ou après l'utilisation. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive domestique avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs pour les insectes utiles vivant dans les habitats à proximité des sites traités, comme les haies ou les boisés.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compact ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit renferme des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

ÉLIMINATION

Élimination des contenants recyclables : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ANTLER 360 Unpacked est un herbicide concentré émulsifiable, sélectif et de postlevée utilisé pour la suppression d'une vaste gamme de graminées dans les semis de luzerne, les haricots communs secs (espèce *Phaseolus vulgaris* seulement), les bleuets en corymbe, le canola, les pois chiches Desi et Kabuli, la coriandre, les pois de grande culture, le fenugrec, le lin (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique), les lentilles, la moutarde brune (types condimentaire et à graine oléagineuse), la moutarde jaune, les oignons secs, les pommes de terre, le soja, les épinards et les tournesols.

ANTLER 360 Unpacked

doit être appliqué avec un adjuvant (voir les Instructions de pulvérisation dans la section Mode d'emploi).

ANTLER 360 Unpacked est un herbicide systémique qui est diffusé du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des tiges et des racines. L'absorption par la plante s'effectue surtout au niveau des feuilles. Une bonne couverture du feuillage est importante afin d'assurer une suppression efficace des graminées. Les graminées sensibles qui sont en pleine croissance présenteront des brûlures et un changement de couleur après le traitement. En premier lieu, le feuillage passera du vert au jaunâtre, puis au violacé et finalement au brun. Le temps requis pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, selon les conditions de croissance et de la concurrence offerte par la culture.

MODE D'EMPLOI

Lire l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1 866 761-9397 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou d'un représentant agricole provincial.

Restrictions et limitations

- Utiliser seulement sur les cultures indiquées sur l'étiquette.
- Un bon travail du sol est requis avant le semis dans un champ où l'on a cultivé des plantes fourragères ou des graminées l'année précédente.
- Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que les bandes de pulvérisation ne se chevauchent.
- L'efficacité du traitement est réduite s'il pleut dans l'heure suivant l'application.
- Ne pas mélanger ni appliquer **ANTLER 360 Unpacked** avec tout autre adjuvant, pesticide ou engrais, sauf si on le recommande spécifiquement sur l'étiquette.
- Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.
- Attendre 4 jours entre un traitement avec **ANTLER 360 Unpacked** et l'application de tout autre produit agrochimique qui n'est pas recommandé sur l'étiquette dans les mélanges en cuve.
- Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par saison.
- Après une application de **ANTLER 360 Unpacked**, ne pas faire paître les animaux ni les nourrir avec du fourrage vert avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé. Ne pas faucher comme fourrage les récoltes traitées avant que l'intervalle de temps approprié, tel qu'indiqué dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne se soit écoulé.
- **ANTLER 360 Unpacked peut être appliqué par voie aérienne sur certaines cultures mentionnées dans la présente étiquette.**
- **NE PAS** pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Ne pas utiliser en serre.
- Un délai d'attente de 30 jours avant la plantation est recommandé pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION

ADJUVANTS

Appliquer **SELECT** avec AMIGO à raison de 0,5 à 1 % v/v ou avec Journey HSOC à raison de 0,5 %. Consulter les étiquettes pour connaître le mode d'emploi détaillé et les instructions de pulvérisation, notamment les taux et les cultures visées par l'homologation.

Application terrestre

- Pour une application terrestre, utiliser un pulvérisateur muni de buses à jet plat. Pour obtenir une couverture optimale, utiliser des buses inclinées vers l'avant à 45 degrés.

- L'utilisation de buses à miroir ou à jet en cône creux n'est pas recommandée en raison d'une couverture inégale et inadéquate. Une pulvérisation uniforme complète de toute la surface foliaire des mauvaises herbes visées est nécessaire afin d'obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes.
- Bien nettoyer tous les filtres afin de prévenir l'obstruction des buses, surtout lorsque les volumes de pulvérisation sont de 55 à 110 L/ha.
- Pour les applications terrestres, utiliser des volumes de pulvérisation variant de 55 à 225 L/ha et une pression minimale de 275 kPa. Pour traiter des populations élevées de mauvaises herbes ou lorsque le couvert végétal des cultures est dense, utiliser un volume de pulvérisation minimum de 110 litres par hectare et une pression de 275 à 425 kPa. En toute circonstance, respecter la dose d'application d'AMIGO® ou JOURNEY HSOC recommandée sur l'étiquette, à la section Taux d'application de **ANTLER 360 Unpacked**

Pour les haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), un volume de pulvérisation minimum de 110 L/ha est recommandé.

Application aérienne

- Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** seul ou dans des mélanges en cuve (seulement avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression d'au moins 300 kPa.
- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées qui sont indiquées sur l'étiquette.
- Lors d'une application aérienne **ANTLER 360 Unpacked**, s'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation – Application aérienne

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.
- Ne pas appliquer sur un terrain présentant un risque de ruissellement de surface jusqu'à des systèmes aquatiques.
- Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
- Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive.

- Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application.
- Ne pas appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification moyenne de l'ASAE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Application aérienne

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des lunettes protectrices ou un écran facial, un tablier de caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat et éviter d'appliquer ou lorsque le vent souffle en rafales.

NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application.

NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à au plus 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences en bout d'ailes, les buses NE DOIVENT PAS être distribuées sur plus de 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Une zone tampon N'EST PAS requise pour les traitements localisés appliqués à l'aide d'un équipement manuel.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent séparer le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs,

rivières, étangs, fondrières des Prairies, borbiers, ruisseaux, marais, milieux humides et réservoirs).

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :			
		habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats terrestres	
		moins de 1 m	plus de 1 m		
Pulvérisateur agricole	Semis de luzerne, bleuets en corymbe, coriandre, fenugrec, oignons secs, catharme, canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), pois des champs, lentilles, pommes de terre, moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, soja, tournesol	1	1	2	
	Épinards, haricots communs secs, pois chiches des types desi et kabuli	1	1	1	
Pulvérisation aérienne	Canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), pois des champs, lentilles, pommes de terre, moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, soja, tournesol,	Voilure fixe	10	1	60
		Voilure tournante	10	1	50
	Haricots communs secs, pois chiches des types desi et kabuli,	Voilure fixe	4	1	30
		Voilure tournante	1	1	30

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et pulvériser en utilisant la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes de ces produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

PÉRIODE D'APPLICATION

Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles, tel qu'indiqué à la section « Taux d'application de **ANTLER 360 Unpacked** ». On obtient la suppression la plus efficace lorsque le traitement est fait avant le tallage, quand les graminées indésirables sont petites et en pleine croissance.

ANTLER 360 Unpacked sera moins efficace lorsque les plantes subissent un stress lié à un manque ou à un excès d'humidité, à de faibles températures et/ou à une humidité relative très faible. Une repousse par le tallage peut se produire si l'application est effectuée lorsque prévaut l'une des conditions mentionnées précédemment. Dans les cultures à grand interligne où le couvert végétal peut prendre un certain temps à se former complètement, le travail du sol peut être nécessaire pour supprimer les graminées qui lèvent après le traitement.

Pour la répression ou la suppression du chiendent, appliquer **ANTLER 360 Unpacked** lorsque le chiendent est au stade 2 à 6 feuilles et lorsqu'il a de 6 à 15 cm de hauteur. Les résultats sont plus efficaces lorsque l'application est faite au stade 3 à 5 feuilles, quand le couvert du chiendent est uniforme et qu'il est en pleine croissance.

Les semis de luzerne, les haricots communs secs (variété *Phaseolus vulgaris* seulement), les bleuets en corymbe, le canola, les pois chiches des types Desi et Kabuli, les pois de grande culture, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), les lentilles, la moutarde brune (de types condimentaire et oléagineuse), la moutarde jaune, les oignons secs, les pommes de terre, le soja et les tournesols sont tolérants à **ANTLER 360 Unpacked** à tous les stades de croissance. Cependant, le délai d'attente avant la récolte indiqué dans les « Recommandations pour les cultures » doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

Pour les pois chiches Desi et Kabuli, faire un maximum d'une application **ANTLER 360 Unpacked** par saison avant que la culture n'ait atteint le stade 9 nœuds (18 cm de hauteur au maximum) et lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles.

Pour le fenugrec, appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

Pour la coriandre, appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en postlevée lorsque la coriandre est au stade 2 à 5 feuilles, à raison d'un maximum d'une application par saison.

TAUX D'APPLICATION DE ANTLER 360 Unpacked

Les taux à utiliser pour supprimer diverses espèces de graminées sont indiqués ci-après. Appliquer **SELECT** avec AMIGO ou JOURNEY HSOC Consulter la section sur les cultures afin de connaître le taux maximal à utiliser pour chacune des cultures.

Graminées	Stade foliaire	Taux d'application de ANTLER 360 Unpacked	Taux d'application de ¹	
			Taux d'application de l'adjuvant AMIGO	l'adjuvant JOURNEY HSOC
*Sétaire (verte, glauque) Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine)	2 à 4	0,083 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v
Pied-de-coq Panic capillaire Panic d'automne Panic millet Maïs spontané Alpiste des Canaries spontané	2 à 6	0,083 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v
Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine) Sétaire (verte, glauque) Ivraie de perse Digitaire (astringente et sanguine) Panic millet Panic capillaire Panic d'automne Pied-de-coq Maïs spontané Alpiste des Canaries spontané Chiendent – répression	2 à 6	0,125 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v
Chiendent - suppression**	2 à 6	0,25 L/ha	1,0 % v/v	n/a

¹ Choisissez AMIGO ou JOURNEY HSOC

***ANTLER 360 Unpacked** appliqué à la dose de 0,083 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes énumérées dans cette partie du tableau devrait être pulvérisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Bon établissement de la culture
- Application hâtive (comme dans le tableau ci-dessus, avant le tallage)
- Ne pas mélanger en cuve avec d'autres pesticides
- Ne pas pulvériser sur les céréales d'hiver spontanées

- Infestation légère à modérée des mauvaises herbes
- Taux de fertilité et d'humidité appropriés
- Absence de stress et bonnes conditions de croissance

Si l'une des conditions susmentionnées n'est pas présente au moment de la pulvérisation, utiliser une dose de 0,125 L/ha **ANTLER 360 Unpacked**.

** Pour obtenir une suppression appropriée du chiendent, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES

Cultures	Taux d'application maximum ANTLER 360 Unpacked	Méthode d'application ⁶	Délai d'attente avant la récolte
Semis de luzerne	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Haricots communs secs ^{1,2} (variété <i>Phaseolus vulgaris</i> seulement)	0,125 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Bleuets en corymbe ^{1, 5, 7}	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Canola	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Pois chiches Desi et Kabuli	0,125 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Coriandre ^{1, 3, 7}	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Fenugrec ^{1, 3, 7}	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Pois de grande culture	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Lentilles	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde brune de types condimentaire et oléagineuse	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde jaune	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Oignons secs ^{1, 7}	0,25 L/ha	Application terrestre seulement	45 jours
Pommes de terre	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Soja	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Épinard ^{4, 7}	0,125 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours

Tournesols	0,25 L/ha	Application terrestre et aérienne	72 jours
------------	-----------	--------------------------------------	----------

1. Faire un maximum d'une application par année.
2. NOTE : Le degré de tolérance aux herbicides, dont **ANTLER 360 Unpacked**, peut varier selon les variétés de cette culture. Comme la tolérance à **ANTLER 360 Unpacked** de toutes les variétés n'a pas été testée, utiliser d'abord **ANTLER 360 Unpacked** sur une petite parcelle de chaque variété afin de confirmer la tolérance, avant d'appliquer le produit à grande échelle. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour obtenir des renseignements sur la tolérance de certaines variétés à **ANTLER 360 Unpacked**.
3. Ne pas récolter les traités ni les feuilles du fenugrec traité consommé comme légume ni les feuilles de la coriandre traitée destinées à la consommation humaine.
4. Faire un maximum de deux applications par année.
5. Appliquer **ANTLER 360 Unpacked** en un traitement généralisé dirigé vers le sol.
6. VOLUME DE PULVÉRISATION POUR L'APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer dans 28 à 55 L/ha. Augmenter les volumes de pulvérisation jusqu'à 100 L/ha si le feuillage des graminées ou des cultures devient dense.
7. Consulter la section « USAGES LIMITÉS » de la présente étiquette pour obtenir des directives d'utilisation additionnelles.

MÉLANGES EN CUVE

ANTLER 360 Unpacked ET BUCTRIL® M

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) : ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec BUCTRIL M afin de supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées indésirables dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique). Appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS pulvériser ce mélange en cuve lorsque les plantes subissent un stress. NE PAS pulvériser par temps chaud et humide. Respecter toutes les mises en garde, restrictions et recommandations en matière d'application qui figurent sur l'étiquette de BUCTRIL M. Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.

Période d'application : Le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) a de 5 à 10 cm de hauteur et que les mauvaises herbes sont au stade de la plantule. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec BUCTRIL M à raison de 1,0 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Tel qu'indiqué pour **ANTLER 360 Unpacked** utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de BUCTRIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve de **ANTLER 360 Unpacked** et de BUCTRIL M pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique), ajouter la quantité requise de BUCTRIL M. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER 360 Unpacked ET CURTAIL® M

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléinique) : ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec CURTAIL M pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter les limites et restrictions et suivre toutes les précautions et recommandations énoncées sur l'étiquette de CURTAIL M, relativement à la période d'application.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 15 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre 10 cm et le stade du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec CURTAIL M à raison de 1,5 à 2,0 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de **ANTLER 360 Unpacked** et mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de Curtail M. Consulter l'étiquette du CURTAIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

Délai d'attente avant le pâturage :

Ne pas faucher les cultures traitées pour nourrir le bétail ni laisser le bétail paître dans les champs traités dans les 60 jours suivant l'application.

Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de CURTAIL M requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise de **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER 360 Unpacked ET MCPA ESTER

LIN : ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec MCPA Ester pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans la culture du lin. Pour les applications terrestres, pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 30 L/ha à une pression de 235 kPa.

Respecter toutes les mises en garde, restrictions et recommandations en matière d'application qui figurent sur l'étiquette de MCPA Ester. Suivre les précautions les plus rigoureuses mentionnées sur les étiquettes des divers pesticides utilisés dans le mélange en cuve.

Note : Ce mélange en cuve ne doit pas être appliqué sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade du bouton. Ne pas traiter après le stade du bouton. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade de la plantule et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : ANTLER 360 Unpacked à une dose de 0,125 à 0,25 L/ha mélangé en cuve avec MCPA ESTER, et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 à 1,0 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées: Tel qu'indiqué pour **ANTLER 360 Unpacked** utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter l'étiquette de MCPA ESTER pour connaître le taux d'application, les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et l'information spécifique au lin.

Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de MCPA ESTER requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
8. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER 360 Unpacked ET LONTREL® 360

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) : ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le lin. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 10 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : ANTLER 360 Unpacked à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 à raison de 0,56 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée et renouée liseron.

Chardon des champs	0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison 0,83 L LONTREL 360/ha Suppression jusqu'à l'année suivante
--------------------	--

Instructions de mélange : Pour connaître les instructions de mélange, consulter la section portant sur le mélange en cuve **ANTLER 360 Unpacked** et de LONTREL 360 appliqué dans le canola.

CANOLA : ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha de solution à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le canola peut être traité entre les stades 2 et 6 feuilles. Appliquer lorsque les graminées sont entre les stades 2 et 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le chardon des champs doit être traité lorsqu'il est entre les stades de la rosette et du pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec LONTREL 360 à raison de 0,42 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée.

Renouée liseron	0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison
Chardon des champs	0,42 L LONTREL 360/ha Suppression des parties aériennes durant 6 à 8 semaines 0,56 L LONTREL 360/ha Suppression durant toute la saison 0,83 L LONTREL 360/ha Suppression jusqu'à l'année suivante

Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité de LONTREL 360 requise dans le réservoir. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.

5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER 360 Unpacked ET PURSUIT®

POIS DE GRANDE CULTURE : ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec PURSUIT pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les pois de grande culture. Appliquer dans au moins 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de PURSUIT.

Période d'application : Les pois de grande culture peuvent être traités jusqu'au stade 6 feuilles trifoliées. Traiter lorsque le blé spontané, l'orge spontanée, la folle avoine et la sétaire verte sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec PURSUIT à raison de 210 mL/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT.

Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. S'il s'agit d'un mélange en cuve **ANTLER 360 Unpacked** et de PURSUIT pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois de grande culture, ajouter la quantité requise de PURSUIT. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité requise **ANTLER 360 Unpacked**. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.

- Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
- Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER 360 Unpacked ET MUSTER®

CANOLA : ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec MUSTER pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans le canola. Pulvériser dans au moins 100 L/ha d'eau à une pression de 275 kPa. Bien suivre les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de MUSTER.

Période d'application : Le canola peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'à l'apparition des boutons floraux. Pulvériser lorsque les graminées sont aux stades 2 à 6 feuilles et lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont entre les stades du cotylédon et 6 feuilles. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables n'atteignent pas en même temps le stade de traitement recommandé, il faut alors faire deux applications séparées.

Taux d'application : **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,125 L/ha, mélangé en cuve avec MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées :

MUSTER à raison de 20 ou 30 g/ha : folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, avoine spontanée, blé spontané, ortie royale, moutarde des champs, renouée scabre, sagesse-des-chirurgiens (semis printaniers), tabouret des champs* et amarante à racine rouge.

**Répression du tabouret des champs à la dose réduite. Appliquer sur le tabouret des champs au stade 1 à 4 feuilles.*

Instructions de mélange :

- Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
- Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
- Ajouter la quantité de MUSTER requise au réservoir. Continuer à agiter.
- Aussitôt que le MUSTER est en suspension, ajouter la quantité **ANTLER 360 Unpacked** requise au réservoir. Continuer à agiter.
- Ajouter la quantité requise de l'adjuvant AMIGO ou JOURNEY HSOC avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
- Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation.
- Pour des remplissages répétés, préparer une bouillie de MUSTER et ajouter le volume d'eau nécessaire dans le réservoir du pulvérisateur avant d'ajouter **ANTLER 360 Unpacked** et AMIGO ou avec JOURNEY HSOC.

8. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain.
9. Immédiatement après l'emploi, consulter l'étiquette de MUSTER pour obtenir les directives de nettoyage approprié du réservoir.

ANTLER 360 Unpacked ET LIBERTY® 150 SN ou INTERLINE^{mc} ou Justice^{mc} PROVINCES DES PRAIRIES ET RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) CANOLA : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE ou JUSTICE pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Pour les applications terrestres, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Pour les applications aériennes, appliquer ce mélange en cuve dans un volume de pulvérisation d'au moins 55 L/ha à une pression de 300 kPa.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE ou JUSTICE.

Produits	Taux d'application/ ha	Mauvaises Herbes Supprimées	Période d'application
ANTLER 360 Unpacked + LIBERTY 150 SN + ou INTERLINE ou JUSTICE + L'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC	42 mL/ha + 2,67 ou 4,0 L/ha + 0,5% v/v	Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée en plus des autres graminées nuisibles et mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l'étiquette de LIBERTY 150 SN ou INTERLINE ou JUSTICE à un taux de 2,67 à 4,0 L/ha.	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotyledon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de LIBERTY 150 SN ou INTERLINE ou JUSTICE pour la période d'application sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges à un taux de 2,67 ou 4,0 L/ha.

ANTLER 360 Unpacked + LIBERTY 150 SN ou INTERLINE + L`adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC	125 mL/ha + 3,33 ou 4,0 L/ha + 0,5 % v/v	Les espèces de mauvaises herbes énumérées sur les étiquettes de ANTLER 360 Unpacked et LIBERTY 150 SN ou INTERLINE ou JUSTICE plus Orge agréable, Brome du Japon germiné au printemps, Brome de toit germiné au printemps.	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance indiqué sur les étiquettes de ANTLER 360 Unpacked et LIBERTY 150 SN ou INTERLINE ou JUSTICE, quand l'orge agréable est au stade de 1 à 4 feuilles avec un maximum de 2 talles et les bromes du Japon et de toit germinés au printemps sont au stade 1 à 6 feuilles jusqu'à l'apparition de la 1 ^{er} talle
---	--	---	--

Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Verser la quantité appropriée d'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide LIBERTY 150 SN ou INTERLINE ou JUSTICE dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
5. Verser la quantité appropriée **ANTLER 360 Unpacked** et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

ANTLER 360 Unpacked ET LIBERTY® 200 SN – EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

CANOLA : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium (p. ex., variétés ou hybrides appelés LIBERTYLINK).

ANTLER 360 Unpacked peut être mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN pour supprimer en une seule application certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations portant sur la période d'application, qui figurent sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes au glufosinate-ammonium peuvent être traitées à partir du stade du cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN pour connaître la période d'application aux doses de 2,0 ou de 2,5 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

Taux d'application : **ANTLER 360 Unpacked** à raison de 0,042 mL/ha mélangé en cuve avec l'herbicide LIBERTY 200 SN à raison de 2,0 à 2,5 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v ou avec JOURNEY HSOC à raison de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée, en plus des autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide LIBERTY 200 SN, aux doses de 2,0 et de 2,5 L/ha.

Instructions de mélange :

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Verser la quantité appropriée d'adjuvant AMIGO ou avec JOURNEY HSOC dans le réservoir. Continuer à agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide LIBERTY 200 SN dans le réservoir. Mettre le système d'agitation en marche.
5. Verser la quantité appropriée **ANTLER 360 Unpacked** et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou à faire fonctionner le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de pulvériser à nouveau. Vérifier l'intérieur du réservoir afin de s'assurer que le système d'agitation permet de bien mélanger le reste de la bouillie. Ne pas laisser la bouillie reposer jusqu'au lendemain. Dans le cas de mélanges en cuve avec des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, un dépôt se produira si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vidanger et nettoyer le réservoir avec une solution détergente puissante.

9. Immédiatement après l'utilisation, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

USAGES LIMITÉS AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Winfield United Canada, ULC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Winfield United Canada, ULC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.					
Culture	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application			Observations
		ANTLER 360 Unpacked	d'AMIGO	de JOURNEY HSOC	
BLEUET EN CORYMBE	Graminées indiquées sur l'étiquette de ANTLER 360 Unpacked . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,125 à 0,25 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	0,5 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer ANTLER 360 Unpacked après la levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année, en postlevée, avec de l'équipement terrestre. Appliquer en un traitement généralisé dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de

					14 jours. Application terrestre seulement.
CORIANDRE	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de ANTLER 360 Unpacked.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	PÉRIODE D'APPLICATION N : Appliquer ANTLER 360 Unpacked après la levée lorsque la coriandre est au stade 2 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 60 jours. Ne pas récolter les feuilles de la coriandre traitée destinées à la consommation humaine. Application terrestre seulement.
FENUGREC	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de ANTLER 360 Unpacked.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	PÉRIODE D'APPLICATION N : Appliquer ANTLER 360 Unpacked après la levée lorsque le fenugrec est au stade 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 30 jours. Ne pas laisser paître le bétail dans le fenugrec traité avec ANTLER

					<p>360 Unpacked ni le nourrir avec du fourrage de fenugrec traité.</p> <p>Ne pas utiliser les feuilles de fenugrec traité comme légume destiné à la consommation humaine.</p> <p>Application terrestre seulement.</p>
OIGNONS SECS	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de ANTLER 360 Unpacked et répression du pâturin annuel au stade 2 à 6 feuilles	0,25 L/ha	0,5 % v/v	0,5 % v/v	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer ANTLER 360 Unpacked après la levée lorsque la culture est au stade 1 à 4 feuilles.</p> <p>Appliquer avec de l'équipement terrestre.</p> <p>Une seule application par année. Respecter un DAAR de 45 jours.</p> <p>Application terrestre seulement.</p>
ÉPINARDS	Mauvaises herbes annuelles indiquées sur l'étiquette de ANTLER 360 Unpacked .	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour ANTLER 360 Unpacked + AMIGO ou JOURNEY HSOC de cette étiquette.	<p>Faire un maximum de deux applications par année à 14 jours d'intervalle, en postlevée, avec de l'équipement terrestre, lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles.</p> <p>Respecter un DAAR de 14 jours.</p>

					Application terrestre seulement.
--	--	--	--	--	---

¹ Choisissez AMIGO ou JOURNEY HSCO

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter que **ANTLER 360 Unpacked** est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **ANTLER 360 Unpacked** et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner **ANTLER 360 Unpacked** ou les herbicides du même groupe (groupe 1) avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe

différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communique avec Winfield United Canada, ULC at 1-888-975-4769.

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques de commerce d'une société du groupe UPL Corporation Limited. AMIGO et INTERLINE sont des marques déposées d'une Société du groupe UPL Corporation Limited. BUCTRIL est une marque déposée de Bayer. CURTAIL sont des marques déposées de Dow AgroSciences LLC.

LONTREL 360 et MUSTER est une marque déposée de FMC Corporation.

PURSUIT et LIBERTY sont des marques déposées de BASF.

ANTLER 360 Unpacked et JOURNEY HSOC est une marque déposée de Winfield Solutions, LLC.

© Société du groupe Arysta LifeScience, 2019.